

Programme de mise en valeur du patrimoine

Formulaire de dépôt de projet

Appel ouvert du **15 septembre** au **30 octobre 2025**

Le Programme de mise en valeur du patrimoine a pour but de soutenir des projets de mise en valeur du patrimoine, incluant des initiatives de médiation, d'engagement citoyen et de création de liens entre le milieu scolaire et le patrimoine.

Les organismes admis selon la Politique d'admissibilité au soutien de la Ville de Trois-Rivières en vigueur peuvent déposer un projet et bénéficier du soutien financier suivant :

Participation financière

Jusqu'à 75 % des dépenses
admissibles

Financement disponible

10 000 \$/an

Durée du financement

Maximum 2 ans

Avant de remplir le formulaire, assurez-vous d'avoir pris connaissance du

[Programme de mise en valeur du patrimoine de la Ville de Trois-Rivières](#)

Sommaire du dépôt

Titre du projet

Nom de l'organisme porteur du projet

Date de début du projet

Date de fin du projet

Montant demandé

Durée du financement demandé

Choisissez un élément.

Lieu(x) de réalisation du projet

District où le projet sera réalisé

Cliquez [ici](#) pour connaître les districts.

Choisissez un élément.

Identification

Nom du responsable de la demande

Fonction dans l'organisation

Courriel

Téléphone

Conditions d'admissibilité du projet

Le projet doit répondre aux exigences définies dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC).

Le projet doit répondre à au moins un des axes prioritaires du programme (indiquez lesquels)

- ☐ Médiation et patrimoine — impact social
- ☐ Renforcement de l'engagement citoyen
- ☐ Faciliter les liens envers le milieu de l'éducation (ex. : activité parascolaire)
- ☐ Valorisation des collections existantes
- ☐ Consultation et reconnaissance du patrimoine des Peuples autochtones

Le projet doit s'inscrire dans un des types de patrimoine visés du programme (indiquez lequel)

Bien que le programme demeure ouvert à tous types de patrimoines, une attention particulière sera portée aux projets mettant en valeur le patrimoine archéologique, paysager et en lien avec les Peuples autochtones (mobilier, immatériel et archéologique)

Définitions des différents types de patrimoine dans la [Politique du patrimoine de la Ville de Trois-Rivières](#)

- ☐ **Patrimoine archéologique**
- ☐ Patrimoine immatériel
- ☐ Patrimoine immobilier
- ☐ Patrimoine mobilier
- ☐ **Patrimoine paysager**
- ☐ **Patrimoine issu des Peuples autochtones**

Exemples de projet admissibles :

- Création d'un potager patrimonial avec accès au public;
- Concours photo parascolaire sur un thème patrimonial et exposé dans un musée;
- Mise en valeur de la collection Trifluvianna pour une exposition dans le Hall communautaire;
- Activité de médiation culturelle utilisant le registre de requalification des églises.

Description du projet

Nom ou titre du projet

Description détaillée du projet

Décrivez votre projet en faisant ressortir le lien avec les objectifs du programme et ses axes prioritaires. Si votre projet s'échelonne sur deux ans, démontrez la progression et le développement du projet sur les deux années (max. 300 mots).

Description du projet (suite)

Clientèle(s) ciblée(s) et nombre de personnes touchées

Indiquez à quelle(s) clientèle(s) s'adresse le projet, puis estimez le nombre de personnes qui seront touchées par le projet (participants, entourage, membres du milieu, etc.).

Apport à la communauté et rayonnement

Décrivez les impacts potentiels de votre projet sur la communauté et le rayonnement souhaité (max. 200 mots).

Description du projet (suite)

Originalité du projet

Décrivez en quoi votre projet est audacieux et favorise des propositions innovantes, autant dans les lieux que dans les approches, les démarches, etc. (max. 200 mots).

Développement durable

Indiquez les pratiques durables et écoresponsables qui seront mises de l'avant dans votre projet (max. 200 mots). [🔗](#) Référez-vous à la [Politique de développement durable](#) au besoin.

Partenaires

Partenaires

Si votre organisme ne détient pas d'expertise en patrimoine ou en histoire, il peut s'appuyer sur des partenaires qualifiés. Le cas échéant, précisez la nature des partenariats prévus (ex. expertise professionnelle, soutien bénévole, appui d'un organisme spécialisé, etc.) : (150 mots).

Partenaires

Nature du partenariat

--	--

--



Un engagement écrit de chacun des partenaires mentionnés doit être joint au dépôt.

Calendrier de réalisation

Échéancier du projet

Inscrivez les principales étapes de réalisation du projet. Le projet et les dépenses peuvent débuter le 1^{er} janvier 2026. Le projet doit prendre fin avant le 31 décembre 2027.

Si votre projet s'échelonne sur deux ans, répartissez clairement les étapes entre ces deux années.

Dates	Description

Financement et autres types de soutien

Autres services municipaux

Est-ce que d'autres services municipaux seront sollicités dans le cadre de ce projet (matériel, permis d'événement, etc.) ?

☐ Non☐ Oui, précisez :

Autres sources de financement

Est-ce que votre projet est financé par d'autres programmes de la Ville de Trois-Rivières, d'Innovation et développement économique Trois-Rivières, de Culture Trois-Rivières ou du ministère de la Culture et des Communications ?

☐ Non☐ Oui, précisez :

Partenaires financiers

Est-ce que les revenus anticipés (en argent ou en services) provenant de vos partenaires financiers ont été confirmés ?

☐ Oui☐ Non, précisez :

 Le projet doit être gratuit pour les personnes y participant et financièrement accessible au public.

Engagement de l'organisme

- ☐ La personne responsable de soumettre cette candidature certifie avoir l'autorisation du conseil d'administration ou de la direction générale de son organisme pour déposer;
- ☐ La personne responsable certifie que les renseignements contenus dans cette demande ainsi que les documents qui s'y rattachent sont véridiques;
- ☐ La personne responsable certifie avoir pris connaissance du [Programme de mise en valeur du patrimoine](#) et du Guide d'accompagnement pour les programmes financés par l'EDC.

Si le projet venait à être accepté, la personne responsable accepte de répondre aux obligations suivantes :

- ☐ Accorder la visibilité exigée dans le [Cadre de référence en matière de visibilité des ententes de développement culturel](#) du ministère de la Culture et des Communications;
- ☐ Informer la Ville de Trois-Rivières et l'inviter à toute activité médiatique et publique liée au projet;
- ☐ Aviser la Ville de Trois-Rivières de toute modification majeure concernant son projet (pour approbation) et si le projet devait être annulé;
- ☐ Conserver les pièces justificatives (factures, contrats, etc.) pour une période de 7 ans après la fin de l'entente. Les pièces justificatives pourraient être demandées à tout moment pour une vérification;
- ☐ Faire parvenir dans les 60 jours suivant la fin du projet le formulaire-bilan et au moins une photo libre de droits en format numérique.

Nom complet : _____

Signature : _____

Date : _____

Dépôt

Le formulaire et ses documents connexes, si applicable, doivent être retournés avant la fin de l'appel de projets à l'adresse suivante : subventionsculture@v3r.net.

Appel ouvert du 15 septembre au 30 octobre 2025

Pour informations

Sophie Carpentier
Agente de développement culturel
819 374-2002, poste 4263
scarpentier@v3r.net



trois-rivières

Québec 

Entente de développement culturel

ANNEXE 1 — CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le comité de sélection évaluera chaque projet selon les critères d'évaluation suivants :

- La capacité du demandeur à réaliser le projet
- L'adéquation avec les axes prioritaires du programme
- L'apport à la communauté (impact) et le rayonnement
- L'originalité
- La diversité des partenaires impliqués et des sources de financement
- Lien avec la [Politique de développement durable de la Ville de Trois-Rivières](#)
- Lien avec la [Politique du patrimoine de la Ville de Trois-Rivières](#)
- Lien avec la [Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières](#)

Un projet répondant à un ou plusieurs des critères suivants sera favorisé lors de son évaluation :

- L'adéquation avec les types de patrimoines priorités
- Lieu du projet hors du centre-ville
- Accessibilité et coût